




SESSION  
20/01/2020

Envoyé en préfecture le 06/02/2020  
Reçu en préfecture le 06/02/2020  
Affiché le   
ID : 007-210703195-20200120-DELIB92020-DE

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

Objet :

Questions  
Financières  
Diverses

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'An Deux Mille Vingt, le Vingt Janvier dans la salle du Conseil, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29  
Présents : 20  
Absents : 9

Présents : MM Bresolin, Chabaud, Chambert, Darcourt, Delhomme, Diatta, Faïsse, Galamien, Garreaud, Griffe, Guillot, Jouve, Mazellier, Michel, Michelon, Noël, Peverelli, Saez, Ségueni, Tolfo.

Pour : 22  
Abstentions : /  
Contre : /

Excusé(s) : MM Butot, Dolard, Durand (pouvoir à Jouve), Fabre, Monge (pouvoir à Delhomme), Roche, Schmitt.

Absents non excusés : MM Carichon, Mayras.

Secrétaire : Mme Garreaud.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

- décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 euros au "club théâtre au lavoir public" pour l'organisation d'un évènement festif et solidaire au Luna Park de Le Teil le 10 janvier 2020.

- compte tenu des démarches de recouvrement des créances infructueuses effectuées par le Trésor Public décide d'admettre en non-valeur la somme de 38.68 € selon la liste 3672480511.

Pour extrait conforme  
Le Maire  
**Olivier PEVERELLI**